

1 Les contrats de plan État-régions 2015-2020

La nouvelle génération des contrats de plan État-régions 2015-2020 constitue un enjeu majeur pour l'investissement public et la mise en œuvre d'un partenariat renouvelé entre l'État et les régions. Pour les 6 années à venir, l'État mobilisera 12,5 milliards d'euros. « Je veux insister sur ce chiffre qui témoigne de l'effort réalisé. Il est supérieur au montant engagé lors de la précédente génération des CPER », a rappelé Manuel Valls à Nantes le 1^{er} décembre. Le rôle de l'État, c'est de catalyser les énergies, de fédérer les volontés autour de projets structurants. [...]

Les contrats de plan État-régions permettront donc la relance de l'investissement dans les territoires. Ils sont au service d'une priorité transversale : l'emploi durable, et comprennent 5 volets thématiques correspondant aux grands enjeux d'avenir pour les territoires : mobilité multimodale ; enseignement supérieur, recherche et innovation ; transition écologique et énergétique ; numérique ; innovation, filières d'avenir et usines du futur.

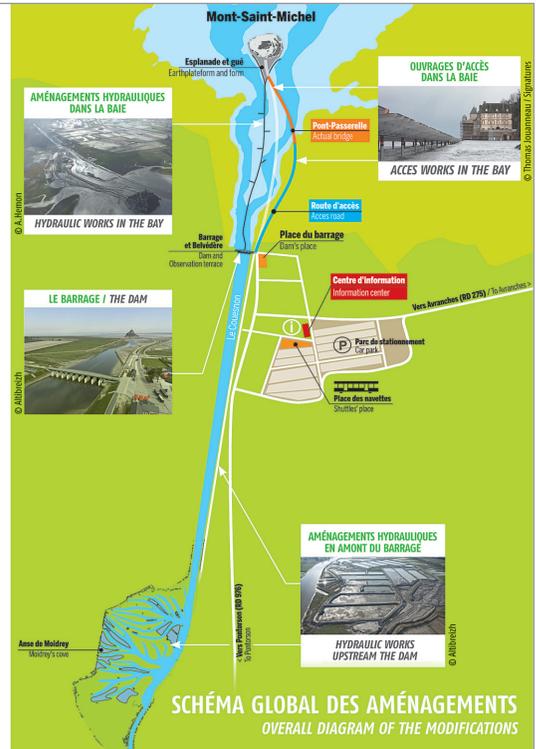
www.gouvernement.fr, décembre 2014.



UNE OPÉRATION PARTENARIALE

Le rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel représente 184,74 millions d'euros d'investissement public direct.

Europe Fonds Feder 21,15 millions €	État 84,93 millions €
Syndicat Mixte via ses adhérents, les collectivités territoriales : 74,86 millions d'€	
Région Basse-Normandie 35,36 millions €	Région Bretagne 15,77 millions €
Département de la Manche 11,79 millions €	Département de l'Ille-et-Vilaine 4,44 millions €
Autofinancement : 7,50 millions €	
Agence de l'eau Seine-Normandie	Agence de l'eau Loire-Bretagne
3,80 millions €	



Coût des ouvrages : 184,74 M€

- > Ouvrages hydrauliques : 68,52 M€
 - Barrage : 33,90 M€
 - Hydraulique amont : 24,04 M€
 - Hydraulique aval : 10,58 M€

- > Ouvrages d'accueil
 - Espaces et bâtiments publics (hors Délégation de Service Public) : 9,31 M€

- Délégation de Service Public (subvention d'équipement pour les navettes et le parc de stationnement) : 12,3 M€
- État et Syndicat Mixte

- > Ouvrages d'accès : 38,04 M€
 - Pont-passerelle : 35,24 M€
 - Travaux sur Monuments Historiques : 2,80 M€

- > Frais de maîtrise d'ouvrage : 29,55 M€
- > Provisions d'indices : 22,82 M€
- > Solde de TVA : 4,2 M€

La société Veolia Transport finance à hauteur de 24 M€ la construction du parc de stationnement et des navettes, dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

Maître d'ouvrage du projet

SYNDICAT MIXTE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

16 route de La Caserne
50170 Beauvoir

Conducteur d'opération

Mission Mont-Saint-Michel
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

2 L'Union européenne et l'aménagement de la baie du Mont-Saint-Michel

Schéma global des aménagements, syndicat mixte baie du Mont-Saint-Michel, 2012.

Questions sur les documents

- Pourquoi les contrats de plan État-régions constituent-ils un enjeu majeur du développement régional ? (**doc. 1**)
- À quoi servent les aides européennes dans les régions ? (**doc. 2**)
- Comment la région Rhône-Alpes cherche-t-elle à renouveler la prise de décisions dans ses lycées ? (**doc. 3**)
- Quels sont les différents acteurs du développement et de l'aménagement des régions ? (**doc. 1 à 3**)

3 La démocratie participative dans les lycées et les CFA

Campagne émise par la région Rhône-Alpes, 2014.

